UFAP
UNSa Justice
Union Régionale de Paris

# Feuille de route DGAP

# De belles promesses sur le papier, mais où sont les moyens pour les personnels d'Île-de-France ?

Fresnes, le 25 novembre 2026

Ce matin, la DISP Paris a présenté la feuille de route de la DGAP. **L'Union Régionale de Paris** prend acte de ce document qui, sur le papier, semble tracer un projet ambitieux.

On y parle de classification des établissements (sûrement pour ne pas reprendre les Établissements Spécialisés et Adaptés revendiqués par **l'UFAP UNSa Justice** depuis 1992), d'une police pénitentiaire, de réduction des missions à risque et de lutte contre la surpopulation.

**Pourtant, l'UR de Paris le dit clairement : le 25 décembre approche mais on ne croit pas au Père Noël !**

Les belles intentions ne nourrissent pas les services, ne sécurisent pas les établissements et ne remplacent pas les collègues manquants. Comment parler sereinement de "réorganisation" et de "nouvelles missions" quand l'Île-de-France compte près de 17 000 détenus pour des effectifs en Personnels exsangues ?

Une police pénitentiaire, l'étanchéité des établissements ou la prise en charge des détenus souffrant de troubles psychiatriques sont des sujets sérieux qui exigent des réponses chiffrées : **quels budgets ? Quels effectifs supplémentaires ? Quelles échéances pour les sites d'Île-de-France ?** Une ligne dans un document n'empêche pas un survol de drone, ne protège pas un agent seul face aux violences et ne crée pas des postes pour combler les vacances.

L'urgence n'est pas à une énième doctrine ou un énième groupe de travail, mais à l'action : comblement des vacances de postes, lutte contre la surpopulation, revalorisation des carrières et sécurisation réelle des sites.

Alors que *FO Justice Paris* se réjouit que cette feuille de route prolonge sa « réforme historique », restant ainsi sourde à la réalité du terrain et à la souffrance des agents, **l'UFAP UNSa Justice** fait un choix radicalement différent : celui de placer vos intérêts, votre sécurité et vos conditions de travail avant toute autosatisfaction.

Les élections professionnelles du 3 au 10 décembre approchent. Ce rendez-vous est bien plus qu'un simple vote : c'est l'occasion pour chacune et chacun d'entre vous de rappeler à l'administration que vous n'êtes pas des variables d'ajustement, mais la colonne vertébrale de cette institution.

Choisir **l'UFAP UNSa Justice**, c'est faire le choix d'un syndicat qui ne transige pas sur votre quotidien, qui se bat concrètement pour le comblement des vacances de postes et la protection des agents, et qui refuse de laisser votre avenir être sacrifié sur l'autel des convergences d'intérêts de la DGAP et de FO Justice.

**L'UR UFAP UNSa Justice de Paris** jugera cette feuille de route aux renforts effectivement arrivés dans nos structures et aux moyens de sécurité réellement déployés sur le terrain. En attendant, nous exigeons des actes, pas des vœux pieux !

**Le Secrétaire Général de l'UFAP UNSa Justice de Paris, Luckenson AUGUSTIN**